

GRAND-THEATRE (HIPPODROME)  
Rue de la Gare, 100  
Représentation de l'abonnement de M. Ch. Basset

**ROMEO ET JULIETTE**  
Opéra en cinq actes. Paroles de Barbier et Carré. Musique de Charles Gounod. — Au 1er acte : Comme dans le rôle par M. Rattier. — Au 2ème acte : Le spectacle est par LES EGYPTIENNES, Ballet divertissement d'Alexandre Luchini. Grand orchestre sous la direction de M. Lévy. Buzettes de faucon réajourément suspendu.

**BRASSERIE UNIVERSELLE DE ROUBAIX**  
Rue de la Gare  
Lundi 31 Janvier 1900, à 8 heures du soir

**SOIRÉES EXTRAORDINAIRES**  
M. COTTY, comique. — M. Paul MOLLIN, basse chantante. — Les ROLF et DARLOW, comiques parodistes.  
Entrée : 0.50 cent. donnant droit à une consommation de 0.20

**LE THEATRE ET LA MUSIQUE**  
M. Eugène Bertrand, dont nous avons annoncé la mort dans notre numéro d'hier, était né à Paris, le 15 Janvier 1834. Il avait commencé des études de médecine quand le théâtre l'attira, au Conservatoire, la classe de Prévost. Trois mois plus tard, il débute au théâtre des « Jeunes Artistes » ; passe bientôt à l'Odéon et part, en 1859, pour l'Amérique, où il passe six ans comme acteur et ensuite comme directeur d'une petite scène.

**COMPAGNIE FINANCIERE**  
Belge-Française  
Société anonyme au capital de 5.000.000 de fr.  
Siège social à Bruxelles, 17, rue Neuve

**OPÉRATIONS DE BOURSE AU COMPTANT**  
OPÉRATIONS A FORFAIT  
Titres contre espèces  
Opérations de Banque et d'Escompte  
Elle délivre sans frais à ses clients, un grand nombre de valeurs inscrites à la cote de Bruxelles, et exécute à cette bourse tous ordres d'achat et de vente.

**LA CONFIANCE**  
73, rue de Ma Campagne, à Roubaix  
EST SEULE DÉPÔSITAIRE  
OFFRE GRATUITEMENT  
10.000 BOUTELLES DE VIN BLANC  
Du 30 décembre au 15 janvier

**LA CONFIANCE**  
donnera pour rien à tout acheteur une bouteille de vin blanc de la Compagnie Vinicole Algérienne, contre paiement de quinze centimes, montant des droits de régie et de vingt centimes pour le verre (qui sera remboursé au même prix). 69096

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille ANTOINE MULATON, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ANTOINE MULATON, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEROUX-MOREL, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEROUX-MOREL, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille CATTEAU-FAVOREUX, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur CATTEAU-FAVOREUX, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**3 EDITION**  
**DERNIÈRE HEURE**  
(DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL)

**UNE CATASTROPHE MARITIME**  
Un vapeur du port de Marseille considéré comme perdu

Marseille, 31 décembre. — Une grande anxiété règne dans notre vieille cité maritime ; on redoute le naufrage du vapeur *Pierre-le-Grand*, de la Compagnie Caillet-Latour, appartenant au port de Marseille, qui, parti d'Odessa le 13 ou le 14, devrait être à Marseille depuis vendredi dernier.

A bord, il y avait un personnel de 39 marins et de conducteurs de bestiaux, en tout 45 ou 46 personnes et 5,000 moutons. On sait que le navire est sorti de Darmanville, mais, depuis, on n'a plus reçu aucune nouvelle. Les hommes du métier le considéraient comme perdu.

Outre les moutons, le navire contenait un grand chargement de blé, ce qui augmente les risques, à cause de la mobilité de la marchandise.

**Ouragans et tempêtes**  
Paris, 31 décembre. — Le temps, qui s'est déchaîné sur les côtes de la Manche et de l'Océan, depuis Brest jusqu'à Bordeaux, a causé de nombreux ravages.

A Pagny-sur-Meuse, dans l'ainé qui forme l'embranchement de la Loire, un hangar d'une longueur de trente mètres environ a nouvellement construit, a été réduit en miettes.

A Douarnenez, on est sans nouvelles de la barque de pêche n° 234, que l'on a vu couler du sémaphore de Brest. Cette barque comprenait cinq hommes d'équipage. Un vapeur, de nationalité anglaise, a aussi disparu ; une barque de sauvetage, l'*Adrienne*, est partie pour aller à son secours.

Folkstone, 31 décembre. — On est parvenu à renflouer le *Pelotas*, échoué hier matin, à Dungeness.

**Disparition mystérieuse d'un garçon de recettes à Rouen**  
Rouen, 31 décembre. — Un jeune garçon de recettes, nommé Philéas Ionne, âgé de 13 ans, avait été envoyé, hier matin, par son patron, M. Marbonnier, huissier à Rouen, pour encaisser 18,000 francs d'effets de commerce dans la banlieue. Le jeune Ionne, n'étant pas rentré, la police ouvrit une enquête ; on suivit le petit clerc jusqu'au village de la Motte, à partir de ce moment on ne sait ce qu'il est devenu. On a retrouvé la sacoche, renfermant 4,035 francs, dans un cours d'eau, près de la gare du Nord. Tout porte à croire que Ionne a été assassiné.

**La candidature du général Mercier dans la Loire-Inférieure**  
Paris, 31 décembre. — On parle beaucoup du bruit qui a couru de la convocation de la Haute-Cour, dans un avenir prochain, pour juger le général Mercier. Ce bruit ne rencontre guère créance ; on estime infiniment peu probable que le Sénat s'expose, de nouveau, à une aventure de ce genre.

Mais on pense que le gouvernement n'est pas étranger à la propagation de ce bruit ; on voit une manœuvre pour empêcher l'élection du général Mercier en Loire-Inférieure. L'avis général est que le ministère ne fera que rendre plus éclatant, plus décisif, plus significatif le triomphe du général. Cette élection ne devait avoir qu'un caractère de profession, disait-on ; elle aura maintenant un caractère de défi.

**La mission Fourreau-Lamy**  
Paris, 31 décembre. — L'Agence Havas communique la note suivante :  
« Le gouvernement a reçu des nouvelles indirectes de la mission Fourreau-Lamy. D'après ces nouvelles, la mission était à Zinder, au commencement de décembre, au complet, et en bonne santé, ayant accompli heureusement la traversée du Sahara et de l'Afrique centrale ».

**Les grèves de Saint-Etienne**  
L'arrivée de M. Jaurès  
Saint-Etienne, 31 décembre. — M. Jaurès est arrivé, cet après-midi, à Saint-Etienne ; il a conféré presque immédiatement avec les membres du comité fédéral des mineurs de la Loire, réunis à la Bourse du Travail.

Saint-Etienne, 31 décembre. — Ce soir, à cinq heures, après une entrevue avec M. Jaurès, le Comité fédéral des mineurs a adressé, au préfet, le compromis signalé déjà. Le ou les arbitres chargés de s'occuper des heures de la semaine. Une lettre accompagnant cet envoi ; le Comité fédéral faisait connaître qu'il avait choisi, comme arbitre, le citoyen Jaurès, ancien député de Carmaux.

**La grève des mineurs de Montceau-les-Mines**  
Montceau-les-Mines, 31 décembre. — Le syndicat des mineurs et similaires demande, entre autres choses, à la compagnie, le retrait de tous les renvois et des mises à pied prononcées pour indiscipline ou pour entrave à la liberté du travail, des ouvriers ayant travaillé pendant la dernière grève ; l'augmentation des salaires de 10 0/0.

A la date du 27 décembre M. de Bournay, général de la Compagnie des mines de Blanzay à Montceau les Mines, avait reçu une délégation du syndicat des mineurs et lui avait exposé les motifs pour lesquels il était, d'après lui, impossible de faire aucune concession sur le terrain de la discipline ; mais il avait accordé, le 26 décembre, à la demande du syndicat des corporations de Montceau-les-Mines, l'augmentation des salaires de 20 0/0, déclarant être dans l'impossibilité absolue d'accorder une augmentation supérieure, en raison des charges occasionnées, par la grève de juin dernier.

**Le brigandage en Extrême-Orient**  
Marseille, 31 décembre. — Les journaux du Tonkin, arrivés, au sujet du brigandage de la politique, apportent les nouvelles suivantes. Le brigandage continue dans la province de Shan-Tung, les faitoutou, ou les sociétés du Grand-Sabre, ont pris un caractère catholique dans le Shan-Tung ; il est retenu comme prisonnier et les brigands demandent une forte rançon. Le brigadier général de la province a été assassiné par des brigands ou rebelles pendant qu'il faisait une enquête secrète.

**Les grandes puissances et le Chine**  
Washington, 31 décembre. — Les négociations des Etats-Unis avec le Japon et les grandes puissances d'Europe, au sujet du maintien de la politique de la porte ouverte dans toute la Chine, ont eu les meilleurs résultats. Le gouvernement n'a pas encore publié les réponses qu'il a reçues, mais on apprend, de bonne source, que l'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Russie et le Japon ont fait une réponse favorable. On ne doute pas que l'Italie réponde d'une façon analogue.

**Italie et le Chine**  
Pékin, 31 décembre. — Un navire de guerre italien est arrivé en Chine. On croit que l'Italie va recommencer les négociations. Le gouvernement chinois donne des instructions pour que les choses soient bien gardées.

**La guerre dans l'Afrique du Sud**  
Une interview du docteur Leyds  
Bruxelles, 31 décembre. — On s'est demandé, au cas où l'Angleterre occuperait Lourenço-Marquez, si le Transvaal et l'Etat libre d'Orange se finiraient par être affamés. Le docteur Leyds, représentant diplomatique de la République sud-africaine en Europe, a dit, à ce sujet, à un rédacteur du *Petit Écho* de Bruxelles, qu'il n'avait pas lieu de s'inquiéter du blocus de Lourenço-Marquez, que le Transvaal n'était tributaire de l'Europe que pour les objets de luxe.

« On a prétendu, a ajouté le docteur Leyds, que les récoltes ne pourraient être faîtes, que le départ, pour les frontières de nos hommes valides, occasionnerait une épidémie de choléra. C'est encore un bruit sans fondement ; malgré la levée en masse des vieillards, les femmes, les étrangers et les serviteurs nous suffisent amplement aux travaux des champs. Les récoltes seront peut-être un peu moins brillantes, mais nous sommes assurés de ne pas mourir de faim. Quant aux armes et aux munitions, nous en avons assez. Je l'ai déjà dit, assez pour faire durer la guerre pendant plusieurs années encore, et il semble que ce soit l'Angleterre qui se lassera la première. Du reste, ajoute le ministre en chef, à un rédacteur du *Petit Écho* de Bruxelles, s'agissant de la guerre d'extermination formée, depuis la bataille de Maritzburg, que le Transvaal n'est tributaire de l'Europe que pour les objets de luxe, nous n'avons rien à nous vanter de rapatriement. « Il est étonnant de rappeler à ce sujet qu'il y a vingt ans, lors de la guerre d'indépendance, nous avions six cartons ».

**COMPAGNIE FINANCIERE**  
Belge-Française  
Société anonyme au capital de 5.000.000 de fr.  
Siège social à Bruxelles, 17, rue Neuve

**OPÉRATIONS DE BOURSE AU COMPTANT**  
OPÉRATIONS A FORFAIT  
Titres contre espèces  
Opérations de Banque et d'Escompte  
Elle délivre sans frais à ses clients, un grand nombre de valeurs inscrites à la cote de Bruxelles, et exécute à cette bourse tous ordres d'achat et de vente.

**LA CONFIANCE**  
73, rue de Ma Campagne, à Roubaix  
EST SEULE DÉPÔSITAIRE  
OFFRE GRATUITEMENT  
10.000 BOUTELLES DE VIN BLANC  
Du 30 décembre au 15 janvier

**LA CONFIANCE**  
donnera pour rien à tout acheteur une bouteille de vin blanc de la Compagnie Vinicole Algérienne, contre paiement de quinze centimes, montant des droits de régie et de vingt centimes pour le verre (qui sera remboursé au même prix). 69096

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille ANTOINE MULATON, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ANTOINE MULATON, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEROUX-MOREL, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEROUX-MOREL, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille CATTEAU-FAVOREUX, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur CATTEAU-FAVOREUX, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**CONVOIS FUNÈRES & OBITS**  
Les amis et connaissances de la famille LEBLANC, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur LEBLANC, industriel, ancien conseiller municipal, décédé le 28 décembre 1899, dans sa 85<sup>ème</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un avis de décès.

**3 EDITION**  
**DERNIÈRE HEURE**  
(DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL)

**UNE CATASTROPHE MARITIME**  
Un vapeur du port de Marseille considéré comme perdu

Marseille, 31 décembre. — Une grande anxiété règne dans notre vieille cité maritime ; on redoute le naufrage du vapeur *Pierre-le-Grand*, de la Compagnie Caillet-Latour, appartenant au port de Marseille, qui, parti d'Odessa le 13 ou le 14, devrait être à Marseille depuis vendredi dernier.

A bord, il y avait un personnel de 39 marins et de conducteurs de bestiaux, en tout 45 ou 46 personnes et 5,000 moutons. On sait que le navire est sorti de Darmanville, mais, depuis, on n'a plus reçu aucune nouvelle. Les hommes du métier le considéraient comme perdu.

Outre les moutons, le navire contenait un grand chargement de blé, ce qui augmente les risques, à cause de la mobilité de la marchandise.

**Ouragans et tempêtes**  
Paris, 31 décembre. — Le temps, qui s'est déchaîné sur les côtes de la Manche et de l'Océan, depuis Brest jusqu'à Bordeaux, a causé de nombreux ravages.

A Pagny-sur-Meuse, dans l'ainé qui forme l'embranchement de la Loire, un hangar d'une longueur de trente mètres environ a nouvellement construit, a été réduit en miettes.

A Douarnenez, on est sans nouvelles de la barque de pêche n° 234, que l'on a vu couler du sémaphore de Brest. Cette barque comprenait cinq hommes d'équipage. Un vapeur, de nationalité anglaise, a aussi disparu ; une barque de sauvetage, l'*Adrienne*, est partie pour aller à son secours.

Folkstone, 31 décembre. — On est parvenu à renflouer le *Pelotas*, échoué hier matin, à Dungeness.

**Dispar**